



***Les associations touristiques régionales :
des joueurs incontournables pour assurer
l'occupation et la vitalité des territoires au Québec***

Mémoire déposé par ATR associées du Québec
à la Commission de l'aménagement du territoire
dans le cadre des consultations particulières et
auditions publiques sur le projet de loi n° 34,
Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires

13 février 2012

Table des matières

Sommaire	3
Introduction	4
1. Le réseau des ATR et les associations touristiques régionales.....	5
2. Le tourisme en quelques chiffres	6
3. Réflexion sur le projet de loi	7
4. Implication des ATR dans les actions gouvernementales 2011-2013	10
Conclusion.....	12
Annexes	
A. Portrait de l'industrie touristique par région	13
B. Quelques chiffres sur l'industrie touristique et le réseau des ATR.....	14
C. Coordonnées des associations touristiques régionales membres	15

Sommaire

ATR associées du Québec est heureux de participer aux consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, à titre de représentant de l'industrie touristique.

Au Québec, le tourisme génère plus de 11 G\$ de recettes touristiques par année. C'est une industrie multisectorielle qui, en 2010, regroupait 29 501 entreprises. Elle offrait plus de 416 000 emplois dans les secteurs associés, dont 140 600 directement générés par le tourisme. Son volume d'affaires était de 88,6 M\$, dont près des deux tiers représentaient des investissements promotionnels.

Le Québec est découpé en 22 régions touristiques et chaque région correspond au territoire d'une association touristique régionale (ATR). Les ATR — des organismes sans but lucratif auxquels adhèrent sur une base volontaire des entreprises privées — sont reconnues par le ministère du Tourisme (MTO) comme étant ses partenaires privilégiés quant à l'établissement des priorités, des orientations et des politiques de développement et de promotion touristiques. Elles constituent alors les outils d'intervention du ministère du Tourisme dans les régions du Québec.

Les ATR sont regroupées sous le nom de « ATR associées du Québec », une organisation qui a pour but de représenter leurs intérêts collectifs, les promouvoir et leur offrir des services. Ensemble, elles comptent plus de 9500 entreprises et organismes membres, contribuant ainsi au développement et à la mise en marché de l'industrie touristique.

ATR associées du Québec souscrit au projet de loi n° 34. Toutefois, pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, le gouvernement doit se doter d'un modèle de gouvernance performant. Clarifier les rôles, mandats, responsabilités et pouvoirs de tous les acteurs et établir des objectifs communs clairs leur permettront d'agir avec cohérence et d'assurer leur efficacité.

Enfin, puisque les ATR sont les principaux intervenants régionaux touristiques en matière d'occupation et de vitalité des territoires, elles demandent au gouvernement de les considérer comme participant désigné aux conférences administratives régionales.

Introduction

Dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, de la Commission de l'aménagement du territoire, ATR associées du Québec, représentant 21 associations touristiques régionales (ATR) et leurs 9500 entreprises et organismes membres, sensibilise le gouvernement au fait que le tourisme contribue activement au développement économique du plein potentiel des territoires et participe à la création de la richesse collective.

Le tourisme est un créateur d'emplois important et une opportunité de développement régional. C'est une occasion de doter certains milieux d'infrastructures de qualité. Le tourisme contribue à l'existence d'installations sportives de qualité (centres de ski, sentiers de randonnées, etc.) ou d'infrastructures de mise en valeur du patrimoine (parcs, musées, etc.); on peut découvrir la vraie valeur de ce que nous avons (accès au fleuve et aux plans d'eau, croisières d'observation, etc.). Le Vieux-Québec, par exemple, serait-il un joyau du patrimoine mondial sans la justification économique du tourisme pour les investissements dans sa restauration et son entretien ? Est-ce que la culture québécoise aurait la même vitalité sans les événements touristiques ?

Présente dans toutes les régions, l'industrie touristique a été formellement identifiée, lors du Forum des générations, comme étant un secteur d'activités qui contribue au développement et à la diversification de l'économie du Québec et de ses territoires, favorisant ainsi l'enrichissement collectif de tous les Québécois.

Grâce à ses actions de promotion, invitant les Québécois et les néo-Québécois à découvrir ou redécouvrir les plus beaux atouts du Québec, le tourisme favorise le développement du sentiment de fierté et d'appartenance des Québécois et néo-Québécois à leurs territoires et au Québec.

Les ATR sont des joueurs de premier plan pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires du Québec. Leur intérêt à contribuer activement à la réflexion et à la mise en œuvre de la Stratégie est donc bien réel. Nous remercions la Commission de donner à notre organisme l'occasion de s'exprimer.

1. Le réseau des ATR et les associations touristiques régionales

ATR associées du Québec est une organisation sans but lucratif regroupant vingt et une associations touristiques régionales. Elle représente les intérêts collectifs des ATR tout en leur offrant différents services. De plus, ATR associées du Québec assure la mise en œuvre des programmes de signalisation touristique à titre de mandataire des ministères du Tourisme et des Transports du Québec.

Les **associations touristiques régionales (ATR)**, dont la structure a été reconnue officiellement par le gouvernement du Québec en avril 1979, sont des organismes privés sans but lucratif et autonomes, créés par leur milieu régional. Elles regroupent des membres provenant des divers secteurs comme l'hébergement, les attraits, les événements, les commerces et les services divers. Ensemble, elles comptent plus de 9500 entreprises et organismes membres, contribuant ainsi au développement et à la mise en marché de l'industrie touristique.

Les ATR sont **reconnues par la ministre du Tourisme comme étant ses partenaires régionaux privilégiés** pour établir les priorités et les actions stratégiques en matière touristique sur son territoire. Elles sont les maîtres d'œuvre en matière de concertation régionale, d'accueil, d'information, de promotion, de développement et de signalisation touristique sur leur territoire. Elles contribuent au développement et à la mise en valeur de l'industrie touristique québécoise au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

2. Le tourisme en quelques chiffres

L'un des chefs de file de l'économie québécoise, le tourisme génère plus de 11 G\$ de recettes touristiques par année. C'est une industrie multisectorielle qui, en 2010, regroupait 29 501 entreprises. Elle offrait plus de 416 000 emplois dans les secteurs associés, dont 140 600 directement générés par le tourisme¹. Cette même année, le tourisme était le quatrième produit d'exportation au Québec. Cette industrie est par le fait même un important moteur de développement économique et social ancré dans toutes les régions du Québec.

On trouve des entreprises touristiques dans toutes les régions du Québec et celles-ci sont réparties dans différents secteurs d'activités tels que l'hébergement, la restauration, les attractions touristiques, les centres de congrès, les événements culturels, le voyage et le transport (aérien, maritime ou routier). On compte d'ailleurs 65 % de ces entreprises à l'extérieur de l'île de Montréal et de la région touristique de Québec.

Dans plusieurs régions, les recettes touristiques représentent l'une des plus grandes sources de retombées économiques. Le tourisme est donc une facette importante dans le développement économique des territoires et, en ce sens, les ATR jouent un rôle prépondérant. En 2009-2010, leur volume d'affaires était de 88,6 M\$, dont le quart provient de la contribution du milieu (membres et partenaires) et près des deux tiers constituaient des investissements promotionnels. D'ailleurs, un portrait de l'industrie est présenté aux annexes A et B.

Enfin, le tourisme est une industrie qui se compare avantageusement à plusieurs secteurs de pointe de l'économie québécoise aux plans du chiffre d'affaires, de l'emploi et de la contribution au produit intérieur brut. Selon le ministère du Tourisme, l'impact pour le Québec d'une dépense touristique de 100 \$ est de 71 \$, comparativement à, par exemple, 62 \$ pour l'industrie de la construction (2009). De plus, l'activité touristique réalisée au Québec crée une valeur ajoutée dans plus de 180 secteurs d'activités économiques.

1. Rapport d'évaluation des ententes de partenariat régional (EPRT), produit par la Direction de l'évaluation et de l'analyse stratégique (DEAS) et de la Direction du partenariat et de l'intervention régionale (DPIR) du ministère du Tourisme.

3. Réflexion sur le projet de loi

Dans l'ensemble, ATR associées du Québec souscrit au projet de loi n° 34 qui permettra au gouvernement de contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires en adaptant leur cadre de gestion et en conviant les élus municipaux à agir en faveur de celle-ci dans l'exercice de leurs fonctions.

De même, nous sommes d'accord avec les mécanismes de coordination proposés, dont la Table Québec-Montréal métropolitain pour l'aménagement et le développement, la Table gouvernementale aux affaires territoriales et les conférences administratives régionales. De plus, nous croyons qu'une structure semblable à la Table Québec-Montréal métropolitain pourrait être créée pour la Ville de Québec et ses environs, mais celle-ci doit être adaptée aux réalités de ce territoire. À notre avis, il s'agit donc là d'outils de concertation qui peuvent s'avérer efficaces pour mener à bien la Stratégie identifiée par le gouvernement en matière d'occupation et de vitalité des territoires.

Pour sa part, Tourisme Montréal souhaite participer à la Table Québec-Montréal métropolitain lorsqu'il est question du tourisme ou de thèmes reliés. D'autant plus que Tourisme Montréal participe actuellement à une réflexion métropolitaine sur la démarche *Plan produit Montréal*, pilotée par monsieur Charles Lapointe, son président-directeur général. Cette réflexion a été demandée par la ministre du Tourisme dans le cadre de l'élaboration de son plan de développement de l'industrie touristique. Il s'agit là d'une autre occasion d'améliorer le fonctionnement actuel et la cohérence de l'ensemble des interventions dans la région métropolitaine.

Nous nous réjouissons enfin que le gouvernement s'impose à lui-même d'inscrire l'occupation et la vitalité des territoires comme une priorité et décide d'agir autrement en accompagnant les communautés dans leur développement.

Toutefois, pour réussir à relever ce défi de taille, le gouvernement doit se doter d'un modèle de gouvernance performant. Pour ce faire, il devra changer ses modes d'intervention au sein de l'appareil tout entier. Il devra changer les façons de penser et de faire du développement. Dans le modèle actuel, les différentes entités politiques et administratives se chevauchent et s'entrecoupent.

On retrouve la même problématique dans l'industrie touristique. Lors des Assises de l'industrie touristique de mai dernier, plusieurs joueurs clés ont dénoncé le mode et les interventions non concertées des ministères et des organismes gouvernementaux en matière de tourisme. Ceux-ci affirmaient que, comme dans d'autres secteurs d'activités, il y a beaucoup de structures impliquées en tourisme au Québec, et cela, à tous les échelons.

Parmi les organismes gouvernementaux et privés, il y a une confusion évidente, un dédoublement des rôles et responsabilités ainsi qu'un manque de vision d'ensemble. Il apparaît alors essentiel que le gouvernement se doit, pour assurer la réussite de sa démarche, de clarifier les rôles, mandats, responsabilités et pouvoirs respectifs des instances de gouvernance et de chacun des acteurs impliqués (conférences régionales des élus, centres locaux de développement, municipalités régionales de comté, etc.), permettant ainsi d'améliorer leur fonctionnement, leur complémentarité et d'harmoniser l'exercice de leurs pouvoirs et responsabilités, et ce, tant au niveau provincial, régional ou local. Avec des objectifs clairs, partagés par tous, cela permettra aux différents acteurs d'agir avec cohérence et d'assurer ainsi l'efficacité de l'ensemble des intervenants.

Certains éléments du modèle de gouvernance des ATR pourraient servir de base au modèle de gouvernance du gouvernement. Les ATR exercent un leadership régional important et jouent un rôle de catalyseur en favorisant la concertation auprès des intervenants sur tout leur territoire afin de favoriser une convergence des actions touristiques régionales et interrégionales et un arrimage de celles-ci avec les orientations de la ministre. Elles jouent aussi un rôle de coordination des efforts de structuration de l'industrie touristique en matière de promotion de sa région, de développement de l'offre, d'accueil, d'information et de signalisation touristiques. Elles ont développé des plans de développement touristique régionaux en collaboration avec le ministère du Tourisme et déposent leurs plans aux conférences régionales des élus de leur territoire. Elles ont une reddition de comptes des plus complètes.

Les ATR sont de **véritables gestionnaires de la destination** en intégrant des mandats de concertation des différents acteurs locaux ou régionaux, d'harmonisation des stratégies de chacun et surtout de développement des produits et de la structuration de l'offre touristique.

Comme le ministère du Tourisme est probablement un des meilleurs modèles de décentralisation au gouvernement, c'est-à-dire qu'il est un ministère sans bureau régional et qu'il reconnaît les ATR comme étant ses partenaires régionaux privilégiés, par le fait même, **les ATR sont les principaux intervenants régionaux touristiques en matière d'occupation et de vitalité des territoires.**

C'est pourquoi les ATR sont des joueurs de premier plan pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires du Québec et elles désirent contribuer activement à la réflexion et à la mise en œuvre de la stratégie. Pour ce faire, **les ATR demandent au gouvernement de considérer celles-ci comme participant désigné dans chaque conférence administrative régionale.**

Étant des acteurs déjà fortement impliqués dans la mobilisation et la concertation régionale, dans le développement de leur territoire et dans la mise en valeur du patrimoine, de la culture et du territoire, les ATR ont une connaissance de leurs spécificités régionales et elles travaillent déjà en complémentarité avec d'autres régions. Leur contribution sera principalement axée sur les enjeux économiques et permettra, entre autres, d'assurer leur engagement, l'innovation, l'efficacité et la cohérence des actions qu'elles poseront au bénéfice de l'occupation et de la vitalité des territoires.

4. Implication des ATR dans les actions gouvernementales 2011-2013

Dans le document d'accompagnement à la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016, neuf actions gouvernementales ont été identifiées au niveau du tourisme et les ATR sont impliquées activement dans quatre d'entre elles.

9.33. Élaborer un plan de développement de l'industrie touristique

ATR associées du Québec et les ATR collaborent avec la ministre du Tourisme pour l'élaboration de ce plan de développement. Les ATR y sont identifiées comme des joueurs incontournables dans la réalisation des quatre axes d'intervention : des pôles touristiques fort, le Saint-Laurent de même que les portes d'entrée de Montréal et de Québec.

9.34. Poursuivre le partenariat avec les ATR

Une entente de partenariat vient d'être renouvelée entre le ministère du Tourisme et les ATR pour 2011-2014. Un comité stratégique MTO/ATR a été mis en place afin d'assurer le suivi des ententes, le renouvellement futur et tout autre dossier d'importance pour le développement de l'industrie touristique.

9.35. Poursuivre la mise en œuvre de la mesure Entente de partenariat régional en tourisme

En octobre 2007, le ministère du Tourisme annonçait un nouveau partenariat avec les ATR, soit la signature d'une Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT). Essentiellement, cette entente permet aux régions touristiques du Québec d'avoir accès à un outil de développement régional leur permettant d'adapter leur offre touristique à l'évolution des attentes de plus en plus élevées des touristes.

L'investissement des ATR repose sur un pourcentage de la taxe spécifique sur l'hébergement. Cet investissement est bonifié par le ministère du Tourisme qui y injecte la même somme.

Les fonds régionaux ont permis aux ATR de regrouper des partenaires régionaux et des promoteurs qui ont travaillé en cohésion afin de canaliser les investissements en développement de l'offre touristique en fonction des priorités régionales. Les ATR ont

assumé leur leadership, elles ont mobilisé les partenaires dans un souci de complémentarité.

9.36. Renouvellement de l'offre de produits touristiques

Les ATR sont impliquées dans le développement de l'offre ciblée par le ministère du Tourisme dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme.

Conclusion

La démonstration de l'importance de l'industrie touristique dans la diversification de l'économie des territoires et ses impacts positifs sur le développement économique du Québec et de l'ensemble des régions sont indéniables.

À tout prendre, les ATR sont des joueurs de premier plan pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires du Québec. Le gouvernement doit se doter de moyens efficaces afin de relever les défis de demain et le réseau des ATR est prêt à faire partie intégrante de cet important enjeu.

Nous tenons à vous réitérer l'intérêt et la collaboration des ATR à contribuer activement à la réflexion et à la mise en œuvre de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en siégeant aux conférences administratives régionales.

Nous remercions la Commission de prendre en considération notre demande.

Annexe A
Portrait de l'industrie touristique par région en 2009-2010

<i>Région touristique</i>	<i>Nombre de visiteurs</i>	<i>Recettes touristiques des visiteurs</i>	<i>Nombre d'entreprises touristiques</i>
Abitibi-Témiscamingue	1 075 100	112 803 400 \$	588
Baie-James	65 400	16 324 900 \$	98
Bas-Saint-Laurent	1 588 100	189 613 500 \$	863
Cantons-de-l'Est	6 510 600	594 286 300 \$	2 002
Centre-du-Québec	2 713 300	147 249 400 \$	744
Charlevoix	838 500	165 863 700 \$	646
Chaudière-Appalaches	3 396 700	288 880 600 \$	1 412
Duplessis	144 100	28 844 700 \$	311
Eeyou Istchee	7 500	1 739 900 \$	17
Gaspésie	850 700	213 000 000 \$	1 110
Îles-de-la-Madeleine	46 500	50 000 000 \$	362
Lanaudière	3 768 100	240 646 100 \$	1 279
Laurentides	6 630 400	792 644 600 \$	2 196
Laval	1 033 800	118 000 000 \$	1 508
Manicouagan	476 300	106 425 400 \$	342
Mauricie	3 082 500	379 311 600 \$	1 111
Montréal	7 628 800	489 287 000 \$	3 323
Montréal	11 248 700	2 383 729 900 \$	6 443
Nunavik	n.d.	n.d.	n.d.
Outaouais	2 928 800	342 801 300 \$	1 007
Québec	8 756 100	1 803 389 600 \$	2 575
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 017 300	262 137 600 \$	1 226
Total	64 807 300	8 726 979 500 \$	29 163

Source : www.recetestouristiques.com

Annexe B

Quelques chiffres sur l'industrie touristique et le réseau des ATR

Dans plusieurs régions du Québec, les recettes touristiques représentent l'une des plus grandes sources de retombées économiques. Le tourisme est donc une facette importante dans le développement économique des territoires et, en ce sens, les ATR jouent un rôle prépondérant, comme le démontrent les statistiques suivantes relatives à 2009-2010 :

- 88,6 M\$ de volume d'affaires;
- 65 % sont des investissements promotionnels;
- 9,6 M\$ proviennent de l'Entente de partenariat régional en tourisme;
- 39,4 M\$ proviennent de la taxe sur l'hébergement;
- 25 % des revenus proviennent de la contribution du milieu (membres et partenaires);
- 28,5 M\$ d'investissements dans la mise en marché hors Québec et 23,2 M\$ au Québec;
- 2,1 M\$ d'investissements dans la production de 4 000 000 exemplaires des guides touristiques officiels;
- 5,7 M\$ de masse salariale totale;
- 9500 entreprises et organismes membres.

Annexe C :

Coordonnées des associations touristiques régionales membres

Abitibi-Témiscamingue

Tourisme Abitibi-Témiscamingue
155, avenue Dallaire, bureau 100
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T3
☎ 819 762-8181 / 1 800 808-0706
☎ 819 762-5212
info@atrat.org
www.tourisme-abitibi-temiscamingue.org

Président : Jocelyn Carrier
Directrice générale : Randa Napky

Bas-Saint-Laurent

Tourisme Bas-Saint-Laurent
148, rue Fraser, 2e étage
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C8
☎ 418 867-1272 / 1 800 563-5268
☎ 418 867-3245
info@bassaintlaurent.ca
www.bassaintlaurent.ca

Président : Hugues Massey
Directeur général : Pierre Laplante

Centre-du-Québec

Tourisme Centre-du-Québec
20, boulevard Carignan Ouest
Princeville (Québec) G6L 4M4
☎ 819 364-7177 / 1 888 816-4007
☎ 819 364-2120
info@tourismecentreduquebec.com
www.tourismecentreduquebec.com

Président : Bernard Giles
Directeur général : Yves Zahra

Chaudière-Appalaches

Tourisme Chaudière-Appalaches
800, autoroute Jean-Lesage
Saint-Nicolas (Québec) G7A 1E3
☎ 418 831-4411 / 1 888 831-4411
☎ 418 831-8442
info@chaudiereappalaches.com
www.chaudiereappalaches.com

Présidente : Esther Normand
Directeur général : Richard Moreau

Baie-James

Tourisme Baie-James
1252, route 167 Sud, CP 134
Chibougamau (Québec) G8P 2K6
☎ 418 748-8140 / 1 888 748-8140
☎ 418 748-8150
info@tourismebaiejames.com
www.tourismebaiejames.com

Présidente : Marie-Christine Mailhiot
Directeur général : Jean Chartier

Cantons-de-l'Est

Tourisme Cantons-de-l'Est
20, rue Don-Bosco Sud
Sherbrooke (Québec) J1L 1W4
☎ 819 820-2020 / 1 866 963-2020
☎ 819 566-4445
info@atrce.com
www.cantonsdelest.com

Présidente : Joanne Lalumière
Directeur général : Alain Larouche

Charlevoix

Tourisme Charlevoix
495, boulevard De Comporté
La Malbaie (Québec) G5A 3G3
☎ 418 665-4454 / 1 800 667-2276
☎ 418 665-3811
info@tourisme-charlevoix.com
www.tourisme-charlevoix.com

Président : Éric Desgagnés
Directrice générale : Sylvie Marquois Dandurand

Duplessis

Tourisme Côte-Nord | Duplessis
312, avenue Brochu
Sept-Îles (Québec) G4R 2W6
☎ 418 962-0808 / 1 888 463-0808
☎ 418 962-6518
info@tourismeduplessis.com
www.tourismeduplessis.com

Présidente : Nicole Caron
Directrice générale : Marie-Soleil Vigneault

Eeyou Istchee

Tourisme Eeyou Istchee
203 Opemiska Meskino, CP 1167
Oujé-Bougoumou (Québec) G0W 3C0
☎ 418 745-2220 / 1 888 268-2682
✉ 418 745-2240
info@creetourism.ca
www.tourisme-cri.ca

Président : Raymond Blackned
Directrice exécutive : Robin McGinley

Îles-de-la-Madeleine

Tourisme Îles de la Madeleine
128, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1C5
☎ 418 986-2245 / 1 877 624-4437
✉ 418 986-2327
info@tourismeilesdelamadeleine.com
www.tourismeilesdelamadeleine.com

Président : Sébastien Cummings
Directeur général : Michel Bonato

Laurentides

Tourisme Laurentides
14142, rue de la Chapelle
Mirabel (Québec) J7J 2C8
☎ 450 436-8532 / 1 800 561-6673
✉ 450 436-5309
info-tourisme@laurentides.com
www.laurentides.com

Président : Claude Lapointe
Directrice générale : Diane Leblond

Manicouagan

Tourisme Côte-Nord | Manicouagan
337, boulevard La Salle, bureau 304
Baie-Comeau (Québec) G4Z 2Z1
☎ 418 294-2876 / 1 888 463-5319
✉ 418 294-2345
info@cotenord-manicouagan.com
www.cotenord-manicouagan.com

Président : Claude Deschênes
Directrice générale : Grétha Fougères

Gaspésie

Tourisme Gaspésie
1020, boulevard Jacques-Cartier
Mont-Joli (Québec) G5H 0B1
☎ 418 775-2223 / 1 800 463-0323
✉ 418 775-2234
info@tourisme-gaspesie.com
www.tourisme-gaspesie.com

Président : Alexander Reford
Directrice générale : Joëlle Ross

Lanaudière

Tourisme Lanaudière
3568, rue Church
Rawdon (Québec) J0K 1S0
☎ 450 834-2535 / 1 800 363-2788
✉ 450 834-8100
info@lanaudiere.ca
www.lanaudiere.ca

Présidente : Évangéline Richard
Directeur général : Denis Brochu

Laval

Tourisme Laval
480, promenade du Centropolis
Laval (Québec) H7T 3C2
☎ 450 682-5522 / 1 877 465-2825
✉ 450 682-7304
info@tourismelaval.com
www.tourismelaval.com

Président : Michel Galland
Présidente-directrice générale : Andrée Courteau

Mauricie

Tourisme Mauricie
1882, rue Cascade, CP 100
Shawinigan (Québec) G9N 8S1
☎ 819 536-3334 / 1 800 567-7603
✉ 819 536-3373
info@tourismemauricie.com
www.tourismemauricie.com

Président : Benoit Gauthier
Directeur général : André Nolle

Montréal

Tourisme Montréal
8940, boulevard Leduc, bureau 10
Brossard (Québec) J4Y 0G4
☎ 450 466-4666 / 1 866 469-0069
☎ 450 466-7999
info@tourisme-monteregie.qc.ca
www.tourisme-monteregie.qc.ca

Président : Marthe Langlois
Directeur général : Éric Fournier

Outaouais

Tourisme Outaouais
103, rue Laurier
Gatineau (Québec) J8X 3V8
☎ 819 778-2222 / 1 800 265-7822
☎ 819 778-7758
info@tourisme-outaouais.ca
www.tourismeoutaouais.com

Présidente : Louise Boudrias
Directeur général : Gilles Picard

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Association touristique régionale du
Saguenay–Lac-Saint-Jean
412, boulevard du Saguenay Est, bureau 100
Chicoutimi (Québec) G7H 7Y8
☎ 418 543-9778 / 1 877 253-8387
☎ 418 543-1805
info@tourismesaglac.net
www.saguenaylacsaintjean.ca

Président : Éric Larouche
Directeur général : Carol Martel

Montréal

Tourisme Montréal
1555, rue Peel, bureau 600
Montréal (Québec) H3A 3L8
☎ 514 844-5400
☎ 514 844-5757
info@tourisme-montreal.org
www.tourisme-montreal.org

Président-directeur général : Charles Lapointe
Vice-président : Pierre Bellerose

Québec

Office du tourisme de Québec
399, rue Saint-Joseph Est, 2e étage
Québec (Québec) G1K 8E2
☎ 418 641-6654 / 1 877 783-1608
☎ 418 641-6578
info@quebecregion.com
www.quebecregion.com

Président : Alain April
Directeur général : Gabriel Savard

ATR associées du Québec

1575, boulevard de l'Avenir, bureau 330
Laval (Québec) H7S 2N5
☎ 450 686-8358
☎ 450 686-9630
information@atrassociees.com
www.atrassociees.com

Président : Jocelyn Carrier
Directeur général : Louis Rome

